



REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY

BPU / DQE – LOT 2



NOTA

Les prix définis dans le présent bordereau des prix tiennent compte des stipulations de l'ensemble des pièces du marché et notamment des plans, du CCTP, du CCAP et du RC. Ils incluent les prestations du ou des organismes associés aux contrôles internes et externes et tiennent compte des sujétions du contrôle extérieur.

Tous les prix du présent bordereau des prix unitaires sont applicables sur toutes les zones de travaux.

En outre, il est rappelé que les prix définis dans le présent bordereau des prix intègrent l'ensemble des besoins en personnel, matériel et fourniture nécessaires à la bonne réalisation et à la conduite des travaux, quel que soit le nombre d'ateliers de travail nécessaires afin de respecter toutes les contraintes imposées dans le CCTP, le CCAP, le RC et les plans et plus particulièrement les contraintes de réalisation, de phasage, de respect des délais et de respect des horaires de nuit.

Enfin, il est rappelé que les prix définis dans le présent bordereau des prix intègrent l'ensemble des sujétions liées aux difficultés d'accès aux différentes parties d'ouvrages et aux difficultés et à la complexité de réalisation des travaux. En particulier et en complément des stipulations du CCAP, ils doivent tenir compte des sujétions liées :

- à la réalisation des prestations de jour ou de nuit,
- à la faible largeur de certaines emprises de travaux et aux contraintes d'accès et de balisage,
- à l'obligation de réaliser, pendant toute la durée du chantier, la mise en place de dispositifs et les ouvrages ou les aménagements provisoires ou définitifs permettant d'assurer en permanence l'assainissement pluvial de la plateforme,
- à la réalisation des travaux dans des parfaites conditions d'hygiène et de sécurité, à la mise en place des mesures complémentaires liées à la pandémie Covid-19 ainsi que toutes les conséquences directes et indirectes liées à ces mesures complémentaires y compris vis-à-vis des fournitures supplémentaires et des cadences réduites et/ou adaptées.

NOTA BENE : *Les quantités et le prix unitaire prévu de nuit ne s'applique que sur les surfaces liées au plan de phasage transmis dans la présente consultation. Les quantités supplémentaires réalisée de nuit ne seront rémunérées que par l'application des prix classique de jour.*

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
1 - Prestations générales		
1.1	Installation de chantier	
	Ce prix rémunère au forfait les frais d'installation de chantier du titulaire du marché, y compris l'amenée et le repliement du matériel et des locaux de chantier ainsi que la remise en état des lieux en fin de travaux et toutes les sujétions complémentaires listées ci-après. Il comprend notamment : - l'aménagement de la zone d'installation de chantier conformément aux prescriptions du CCTP, - la fourniture et la mise en œuvre du panneau de chantier (3*2m) pour l'ensemble des lots, - l'aménagement de la zone de stockage provisoire, - la fourniture, l'amenée et les frais d'installation des locaux de chantier propres au titulaire du marché (ainsi qu'à ses co-traitants et sous-traitants éventuels), magasins, ateliers, entrepôts, engins de chantier, y compris déplacement suivant phasage travaux, - les frais d'installation et de fonctionnement des sanitaires par voie sèche ou chimique (ou raccordés à une cuve de stockage des eaux usées à la charge du titulaire) sur la zone des travaux et ce en nombre suffisant, - les frais d'installation et de fonctionnement d'un réfectoire et de d'un vestiaire y compris toutes sujétions liées à un fonctionnement en autonomie électrique, - les dispositifs de tous ordres en vue d'assurer l'hygiène et la sécurité, conformément aux règlements en vigueur et aux prescriptions du PGC et du CSPS, - les frais de gestion des bennes à ordures du chantier avec tri sélectif, - les frais de fourniture et d'amenée d'eau potable en bouteilles pour le personnel de chantier, - les frais de fourniture et d'amenée d'eau potable ou non potable pour les besoins des travaux, - les frais liés à la mise en place de groupes électrogènes pour production de l'électricité nécessaire au fonctionnement de la base vie et à la réalisation des travaux, - l'amenée et le repliement de tous les matériels et engins nécessaires à l'exécution de tous les ouvrages, - les frais de fonctionnement des installations, ainsi que l'entretien, la maintenance et les réparations, - le nettoyage quotidien des zones de chantier, - la réalisation des aires de stockage et de stationnement tampons éventuels, - les protections d'ouvrages divers non déposés situés à proximité du chantier ainsi que la protection des arbres conservés,	

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY

Dossier de consultation des entreprises

BPU / DQE – LOT 2

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	- toutes les sujétions particulières de mise en place des dispositifs nécessaires pour protection des enrobés de la chaussée autoroutière (protection contre les salissures et les endommagements mécaniques), - les dispositifs de pompage quelle que soit la durée de pompage et la puissance nécessaire pour mise hors d'eau du chantier, - toutes les sujétions et tous les aménagements nécessaires au maintien de l'assainissement de la plateforme de la voirie existante pendant toute la durée du chantier, - toutes les pistes et plates-formes complémentaires spécifiquement nécessaires aux travaux, y compris fournitures, mises en œuvre et entretien, - la fourniture, la mise en place et l'enlèvement en fin de chantier du matériel de décroûtage complet y compris un dispositif de lavage des roues des engins à chaque sortie du chantier, - la création d'un bassin de nettoyage des goulottes des toupies, - les dispositifs de recueil et de traitement des eaux usées et polluées en provenance des installations, zones et pistes de chantier et zones de décroûtage, - les protections étanches pour le stockage de produits polluants tels qu'hydrocarbures, - l'enlèvement de toutes les installations détaillées ci-avant, le repli du matériel, la remise en état des lieux et si nécessaire l'évacuation des matériaux excédentaires, et matériaux de démolition, - les frais relatifs aux contraintes et sujétions liées à la présence de réseaux dans l'environnement et au droit de la zone de travaux, - les frais de relevés météorologiques nécessaires aux prescriptions liées aux plates-formes de travail, - les dépenses éventuelles d'achat, de location et d'utilisation des terrains autres que ceux mis à disposition du titulaire du marché par le maître d'ouvrage,, - les frais liés à la mise en application de mesures de protection de l'environnement, - les frais liés au matériel spécifique dédié au respect de l'environnement et aux mesures de protection prévues au mémoire environnement, tels que : dispositifs pour récupérer les eaux de pluie notamment sur les installations de la base vie, dispositifs de recyclage de l'eau de lavage des engins, matériels de comptage des volumes d'eau consommés et des consommation énergétiques, - la réalisation par un huissier d'un constat des lieux avant démarrage des travaux et conformément aux prescriptions du CCTP, - l'enlèvement en fin de chantier de tous les matériels et matériaux excédentaires, - les frais de nettoyage du chantier et de remise en état des lieux en fin de chantier,	

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY

Dossier de consultation des entreprises

BPU / DQE – LOT 2

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	- les frais relatifs à la pandémie COVID à savoir les affichages, consommables (gel hydroalcoolique, masque, gants, outillages) , gestions déchets, référent COVID, dimensionnement des bases vies, rotations des heures de repas des compagnons, - le constat d'huissier. Les installations seront conformes aux prescriptions du PGC. Pour l'ensemble de ces locaux, le prix comprend tous les frais de raccordements et d'entretiens. Tous les travaux doivent être réalisés sans endommagement des enrobés non prévus d'être repris. Tous les frais relatifs à cette contrainte doivent être intégrés dans tous les prix unitaires concernés comme stipulé dans le nota du présent BPU. Le titulaire doit inclure dans ce prix tous les frais liés à la remise en état des enrobés éventuellement endommagés lors de la démolition et des travaux. Les prestations prévues dans ce prix sont à assurer par le titulaire du marché jour et nuit, pendant toute la durée des travaux, samedi, dimanche et jours fériés ou chômés compris. Ce prix ne comprend pas les frais d'encadrement de chantier (directeur de travaux, conducteur de travaux, chef de chantier, etc...) qui sont censés être intégrés dans la part des frais généraux sur chaque prix unitaire du marché. Ce prix ne sera appliqué qu'une seule fois quel que soit le nombre d'interruptions des travaux et d'ajournements et même en cas de prolongation de délai éventuellement accordée au titulaire. Ce prix sera payé en trois fractions : 20 % après amenée et montage des installations de chantier et mise en place du matériel, réalisation des études d'exécution et remise de tous les documents prévus au CCTP, 60 % payé en fractions, selon la durée du chantier, applicable chaque mois (60% du prix total forfaitaire divisé par le délai global du chantier hors délai de la période de préparation), 20 % après démontage des installations, repliement du matériel, remise en état des lieux et remise du dossier des ouvrages exécutés dans le délai imparti.	
	le forfait :	

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY

Dossier de consultation des entreprises

BPU / DQE – LOT 2

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
1.2	Établissement et gestion du PAQ, campagne d'essais, contrôles internes et externes Ce prix rémunère au forfait l'établissement, le suivi et la mise à jour du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) comportant un contrôle interne et externe conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend également la réalisation de tous les essais prévus au CCTP du présent marché et de tous les essais complémentaires nécessaires y compris toutes les sujétions de fournitures et de moyens humains et matériels liés. Ce prix comprend notamment : - l'établissement du PAQ et des fiches de procédures spécifiques à chaque nature de travaux et des cadres de documents de suivi pendant l'exécution des travaux, - la mise au point définitive de la note d'organisation générale, l'établissement des procédures et la préparation des cadres des documents de suivi pendant la période de préparation des travaux, - les frais liés à la réalisation de la totalité des contrôles internes et externes nécessaires et conformément au PAQ, au CCTP, au CCTG et au normes en vigueur, - l'établissement des fiches de contrôle interne et externe et leur transmission immédiate au maître d'œuvre, - tous les essais demandés au CCTP et tous les essais complémentaires nécessaires aux frais du titulaire du marché et leur interprétation et analyse critique, - les vérifications topographiques à effectuer dans le cadre du contrôle externe et établies par le géomètre pendant toute la durée du chantier, - l'établissement des fiches de non-conformité et le traitement de celles-ci, - la mise à jour du PAQ en fonction de l'avancement et des évolutions du chantier. Ce prix concerne l'ensemble des travaux du présent marché y compris la mise à disposition si nécessaire au maître d'ouvrage du matériel et de son personnel pour des contrôles supplémentaires par le maître d'œuvre ou par le contrôle extérieur du maître d'ouvrage. Ce prix sera payé en deux fractions : - 20 % après validation du dossier PAQ (comprenant également les procédures d'exécution), - 80 % payé en fractions selon la durée du chantier applicable chaque mois (80% du prix total forfaitaire divisé par le délai global du chantier hors délai de la période de préparation).	
	le forfait :	

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY**Dossier de consultation des entreprises****BPU / DQE – LOT 2**

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
1.3	Etudes d'exécution, d'organisation et de méthodes	
	Ce prix rémunère au forfait la réalisation des études d'exécution pour l'ensemble du projet. Il comprend notamment : - l'établissement de tous les plans et planning de phasage des travaux y compris leur mise à jour régulière (à chaque modification pour le plan de phasage et hebdomadaire pour le planning des travaux) au cours des travaux, - l'établissement de tous les plans d'exécution (y compris plans de balisage), notes de calculs réalisées selon les normes en vigueur, notices explicatives, métrés, nécessaires à la réalisation des travaux du présent marché et conformes aux prescriptions décrites dans le CCTP, à réaliser pendant la période de préparation et en cours de chantier pour les adaptations du projet en fonction des imprévus rencontrés ou des demandes de modification de la maîtrise d'œuvre, - les études générales d'implantation, d'organisation et de méthodes, - la réalisation du programme d'exécution à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre, - la réalisation de relevés topographiques complémentaires du terrain naturel qui s'avèrent nécessaires à la bonne exécution des études d'exécution et des travaux, - tous les frais liés à la réalisation d'une polygonale de chantier, - les frais de piquetage général et d'implantation topographique pour l'ensemble des prestations. Ce prix sera payé en deux fractions : - 50 % après obtention du visa sans observation (VSO) sur tous les documents d'exécution, - 50 % payé en fractions selon la durée du chantier applicable chaque mois (50% du prix total forfaitaire divisé par le délai global du chantier hors délai de la période de préparation).	
	le forfait :	
1.4	Dossier des ouvrages exécutés	
	Ce prix rémunère au forfait l'établissement du dossier des ouvrages exécutés conforme aux prescriptions du CCTP et décrivant avec précision l'implantation et les caractéristiques des ouvrages exécutés. Il comprend notamment : - la réalisation et la fourniture des plans de récolement <u>en 3D</u> de tous les ouvrages réalisés y compris les ouvrages de génie civil, conformément aux prescriptions du CCTP, de la nouvelle réglementation DT-DICT (en particulier, récolement des réseaux existants découverts et réalisation d'un plan de récolement des fourreaux et des canalisations posés répondant à une	

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY

Dossier de consultation des entreprises

BPU / DQE – LOT 2

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	précision de Classe A, géo référencée en X, Y et Z) et du cahier des charges d'ASF (pièce A12 du marché) ; ces dessins de récolement, conformes à l'exécution des travaux, devront faire apparaître en outre toutes indications nécessaires au positionnement des ouvrages tant en planimétrie qu'en altimétrie, l'encombrement des ouvrages enterrés et toutes indications différant des dessins d'exécution, - la constitution d'un dossier comprenant l'ensemble des documents décrivant les ouvrages exécutés (fiches techniques produit, formulations, notes de calcul, etc...), l'ensemble des rapports d'essais réalisés dans le cadre du contrôle interne et externe, l'ensembles des documents qualités et des documents transmis lors du chantier, l'ensemble des comptes rendus de chantier du maître d'œuvre, ainsi que l'ensemble des procédures d'intervention pour la réparation ou le remplacement des organes posés, - la fourniture de tous les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO), - les frais liés à la fourniture de ce dossier conformément au CCTP. Ce prix sera payé après remise complète du dossier et validation définitive par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage.	
	le forfait :	

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
2 - Libération des emprises, démolitions et déplacement d'ouvrages		
2.1	Dépose de caniveau grille existant	
	Ce prix rémunère au mètre linéaire la démolition de caniveau grille quelle que soit la dimension. Il comprend notamment : - la découpe préalable du revêtement en bordure de caniveau sur toute l'épaisseur de la structure existante, - la découpe soignée des caniveaux conservées de part et d'autre du tronçon déposé, - les déblais de fouilles nécessaires quelle que soit la profondeur, - la démolition du caniveau en place ou sa dépose, - la démolition des fondations en béton, - toutes les sujétions d'utilisation d'engins appropriés à cette tâche, y compris l'utilisation du BRH, - l'évacuation en décharge agréée et de classe adaptée à la nature des produits de démolition et de dépose, - toutes les sujétions d'exécution manuelle, - les sujétions liées aux phasages des travaux, - pour le comblement de la fouille, la fourniture et la mise en œuvre des matériaux de remblais en GNT 0/20 répondant aux spécifications du CCTP, - le compactage par couche, - le nivellement du terrain. Ce prix tient compte des sujétions éventuelles entraînées par : - la présence de réseaux existants enterrés, - la mise en place des protections nécessaires et la réalisation d'une démolition soignée, - le maintien des écoulements des eaux de ruissellement de la voirie. Le prix comprend tous les frais engendrés par la réalisation de la prestation de nuit.	
	le mètre linéaire :	

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
3 - Assainissement des eaux pluviales		
3.1	Canalisation d'assainissement	
	Ces prix rémunèrent au mètre linéaire, la fourniture, le transport et la pose de canalisation d'assainissement d'eaux pluviales nécessaire à la réalisation du réseau de pluvial conformément aux prescriptions du CCTP. Le diamètre indiqué est le diamètre nominal (diamètre intérieur) mesuré en millimètres. Ils comprennent notamment : - les opérations d'implantation et de piquetage, - les sondages nécessaires, - la démolition du revêtement existant au droit de la tranchée y compris toutes sujétions de sciage préalable sur toute l'épaisseur de la chaussée existante, - les déblais de fouilles nécessaires quelle que soit la profondeur de pose y compris boisages, étalements et blindages si nécessaires, y compris toutes les sujétions d'utilisation du BRH, - la dépose et l'évacuation de la canalisation existante en décharge agréée, dans le cas de remplacement en lieux et place, - l'évacuation des produits de démolition, des déblais de fouille et des déchets en décharge agréée et de classe adaptée à la nature des matériaux, - la fourniture à pied d'œuvre de tous les éléments répartis sur la longueur des tranchées, - la descente en fond de fouille quelle que soit la profondeur de pose y compris boisages, étalements et blindages si nécessaires, - toutes sujétions de travail sous l'eau ou de mise hors d'eau et de rabattement de nappe, - le réglage à la pente, - l'exécution des joints, coupes et raccords, - toutes sujétions liées à la réalisation des raccordements des canalisations sur les regards et divers ouvrages projetées et existants, - la pose et le réglage de la canalisation sur un lit de grain de riz de 15 cm d'épaisseur minimale suivant le profil en long et les plans visés, - l'enrobage jusqu'à 20 cm au-dessus de la génératrice extérieure de la canalisation en grain de riz, - le remblaiement et le compactage méthodique des tranchées avec des matériaux GNT 0/31,5 conformément aux prescriptions du CCTP, jusqu'au niveau final projeté, en incluant la fourniture et la mise en place d'un grillage avertisseur de couleur conforme à la réglementation pour chaque type de réseaux, - l'hydrocurage en fin de chantier avant réalisation des contrôles définis au CCTP.	

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	Ces prix comprennent toutes les sujétions de réalisation concernant les croisements des futurs réseaux avec les réseaux existants, y compris toutes sujétions de terrassement manuel. Il ne pourra être accordé aucune plus-value pour la complexité de réalisation des réseaux compte tenu de l'encombrement ou de la dureté du sous-sol et de la présence de la nappe phréatique. Ces prix s'appliquent quelle que soit la profondeur de la canalisation et quel que soit la longueur posée (même pour des longueurs très faibles ou inférieure au mètre).	
3.3.1	Canalisation Ø400 PVC CR8 y/c tranchée	
	le mètre linéaire :	
3.2	Caniveau fente E600	
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture, le transport et la pose de caniveau fente de classe E600, nécessaire à la réalisation du réseau d'eau pluviale conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend notamment : - les opérations d'implantation et de piquetage, - les sondages nécessaires, - la démolition du revêtement existant au droit de la tranchée y compris toutes sujétions de sciage préalable sur toute l'épaisseur de la chaussée existante, - les déblais de fouilles nécessaires quelle que soit la profondeur de pose y compris boisages, étalements et blindages si nécessaires, y compris toutes les sujétions d'utilisation du BRH, - la dépose et l'évacuation des caniveaux existants en décharge agréée, dans le cas de remplacement en lieux et place, - l'évacuation des produits de démolition, des déblais de fouille et des déchets en décharge agréée et de classe adaptée à la nature des matériaux, - la fourniture à pied d'œuvre de tous les éléments répartis sur la longueur des tranchées, - toutes sujétions de travail sous l'eau ou de mise hors d'eau et de rabattement de nappe, - la fourniture et la mise en œuvre d'un support de pose conforme au prescription du fournisseur, - le réglage à la pente, - l'exécution des joints, coupes et raccords, - toutes sujétions liées à la réalisation des raccordements des caniveaux sur les regards et divers ouvrages projetés et existants, - la pose et le réglage du caniveau sur un lit de pose en béton de 20 cm d'épaisseur minimale suivant le profil en long et les plans visés,	

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	- le calage du caniveau en béton sur la moitié de sa hauteur, - le remblaiement et le compactage méthodique des tranchées avec des matériaux GNT 0/20 conformément aux prescriptions du CCTP, jusqu'au niveau final projeté, en incluant la fourniture et la mise en place d'un grillage avertisseur de couleur conforme à la réglementation pour chaque type de réseaux, - l'hydrocurage en fin de chantier avant réalisation des contrôles définis au CCTP. Ces prix comprennent toutes les sujétions de réalisation concernant les croisements des futurs réseaux avec les réseaux existants, y compris toutes sujétions de terrassement manuel. Il ne pourra être accordé aucune plus-value pour la complexité de réalisation des réseaux compte tenu de l'encombrement ou de la dureté du sous-sol et de la présence de la nappe phréatique.	
	le mètre linéaire :	
3.3	Regards de visite Ø600mm y compris tampon	
	Ce prix rémunère à l'unité la mise en place d'un regard de visite carré, rond quelle que soit sa profondeur, préfabriqué ou coulé en place, conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend notamment : - les opérations d'implantation et de piquetage, - les sondages nécessaires, - la démolition du revêtement existant y compris toutes sujétions de sciage préalable sur toute l'épaisseur de la chaussée existante, - la réalisation des déblais de fouille et l'évacuation des produits de démolition et des déblais en décharge agréée et de classe adaptée à la nature des matériaux, y compris toutes les sujétions d'utilisation du BRH, quelle que soit la profondeur de pose y compris boisages, étalements et blindages si nécessaires, - toutes sujétions de travail sous l'eau ou de mise hors d'eau et de rabattement de nappe, - la descente en fond de fouille quelle que soit la profondeur de pose y compris boisages, étalements et blindages, - toutes les fournitures des matériaux entrant dans la composition des bétons et mortiers ainsi que leur mise en œuvre, les coffrages, leur mise en place et leur enlèvement après bétonnage ou la fourniture et la mise en place d'éléments préfabriqués pour cunette, cheminée, cône de réduction et dalle de répartition, - la réalisation des enduits intérieurs d'étanchéité y compris toutes sujétions de fourniture et de réalisation,	

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	- la complexité de réalisation dans le sous-sol existant en tenant compte de la présence des réseaux existants, y compris leur protection, réparation si détérioration, mise en sécurité... - pour les regards de visite, la fourniture et la mise en place des échelons en composite jusqu'au radier ainsi que d'une crosse de préhension escamotable, - la fourniture et la mise en place par gougeonnage du dispositif béton de couronnement du regard, - la protection et couverture provisoire de la tête du regard lors des travaux, avant mise à niveau définitive, - pour les regards de visite, la fourniture et la mise en place d'un tampon fonte Ø600 et de son cadre en fonte hydraulique articulée avec joint d'étanchéité et de classe de résistance 400 kN, - la mise à la cote du projet de ce dispositif de fermeture, - le remblai autour de la maçonnerie en GNT 0/20 conformément aux prescriptions du CCTP y compris fourniture et compactage soigné jusqu'au niveau final projeté. Sont comprises également toutes sujétions de raccordement et de mise en place de joints souples assurant les liaisons canalisations et/ou caniveaux-regards, conformément aux prescriptions du fascicule 70 et du CCTP. Pour les regards créés sur réseau existant en service, le prix comprend également toutes les sujétions liés au terrassement et dégagement de la canalisation, la mise en place d'un obturateur pendant la réalisation des travaux si nécessaire, les opérations de pompage et de dévoiement des eaux si nécessaire, le remblaiements soigné,... Ces prix comprennent toutes les sujétions de réalisation concernant les croisements des futurs réseaux avec les réseaux existants, y compris leur protection, réparation si détérioration et mise en sécurité. Il ne sera accordé aucune plus-value pour la complexité de réalisation des réseaux compte tenu de l'encombrement ou de la dureté du sous-sol et de la présence de la nappe phréatique.	
	L'unité :	
3.4	Bouche d'égout 700x 700 mm y compris grille	
	Ce prix rémunère à l'unité la mise en place d'une bouche d'égout, quelle que soit sa profondeur, préfabriqué ou coulé en place, conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend notamment : - les opérations d'implantation et de piquetage, - les sondages nécessaires,	

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY

Dossier de consultation des entreprises

BPU / DQE – LOT 2

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	- la démolition du revêtement existant y compris toutes sujétions de sciage préalable sur toute l'épaisseur de la chaussée existante, - la réalisation des déblais de fouille et l'évacuation des produits de démolition et des déblais en décharge agréée et de classe adaptée à la nature des matériaux, y compris toutes les sujétions d'utilisation du BRH, quelle que soit la profondeur de pose y compris boisages, étalements et blindages si nécessaires, - toutes sujétions de travail sous l'eau ou de mise hors d'eau et de rabattement de nappe, - la descente en fond de fouille quelle que soit la profondeur de pose y compris boisages, étalements et blindages, - toutes les fournitures des matériaux entrant dans la composition des bétons et mortiers ainsi que leur mise en œuvre, les coffrages, leur mise en place et leur enlèvement après bétonnage ou la fourniture et la mise en place d'éléments préfabriqués pour cunette, cheminée, cône de réduction et dalle de répartition, - la réalisation des enduits intérieurs d'étanchéité y compris toutes sujétions de fourniture et de réalisation, - la complexité de réalisation dans le sous-sol existant en tenant compte de la présence des réseaux existants, y compris leur protection, réparation si détérioration, mise en sécurité... - la fourniture et la mise en place par gougeonnage du dispositif béton de couronnement de la bouche d'égout, - la protection et couverture provisoire de la tête de BE lors des travaux, avant mise à niveau définitive, - la fourniture et la mise en place d'une grille fonte 700x700 et de son cadre en fonte hydraulique articulée avec joint d'étanchéité et de classe de résistance 400 kN, - la mise à la cote du projet de ce dispositif de fermeture, - le remblai autour de la maçonnerie en GNT 0/20 conformément aux prescriptions du CCTP y compris fourniture et compactage soigné jusqu'au niveau final projeté. Sont comprises également toutes sujétions de raccordement et de mise en place de joints souples assurant les liaisons canalisations et/ou caniveaux-regards, conformément aux prescriptions du fascicule 70 et du CCTP. Pour les regards créés sur réseau existant en service, le prix comprend également toutes les sujétions liés au terrassement et dégagement de la canalisation, la mise en place d'un obturateur pendant la réalisation des travaux si nécessaire, les opérations de pompage et de dévoiement des eaux si nécessaire, le remblaiements soigné,... Ces prix comprennent toutes les sujétions de réalisation concernant les croisements des futurs réseaux avec les réseaux existants, y compris leur protection, réparation si	

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	détérioration et mise en sécurité. Il ne sera accordé aucune plus-value pour la complexité de réalisation des réseaux compte tenu de l'encombrement ou de la dureté du sous-sol et de la présence de la nappe phréatique.	
	L'unité :	
3.5	Obstruction d'ancienne canalisation	
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire, l'abandon d'une canalisation existante d'assainissement des eaux pluviales en PVC de diamètre 200 mm, par injection de coulis de comblement. Il comprend notamment : - Les études d'exécution et le repérage préalable du réseau existant ; - Le nettoyage préalable de la canalisation (curage si nécessaire) afin de garantir un remplissage homogène ; - La condamnation étanche des extrémités de la conduite (bouchons, obturateurs ou dispositifs équivalents) ; - La fourniture, la mise en œuvre et l'injection d'un coulis de remplissage adapté (type coulis ciment ou équivalent), y compris tous les moyens nécessaires à sa mise en place ; - Le contrôle du bon remplissage de la canalisation ; - L'évacuation des éventuels déblais, résidus et matériaux issus des opérations ; - Toutes sujétions liées à l'accès, à la sécurité du chantier et au maintien des écoulements existants pendant les travaux le cas échéant. Le prix comprend toutes fournitures, main-d'œuvre, matériels et sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux, conformément aux règles de l'art et aux prescriptions du marché.	
	le mètre linéaire :	
3.5	Dépose d'ancienne canalisation	
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la dépose d'une canalisation existante d'assainissement des eaux pluviales en PVC de diamètre 200 mm. Il comprend notamment : - Les études d'exécution et le repérage préalable du réseau existant ;	

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY

Dossier de consultation des entreprises

BPU / DQE – LOT 2

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	- Les terrassements nécessaires à la mise à jour de la canalisation, y compris blindage éventuel et gestion des eaux ; - La dépose soignée de la conduite, y compris toutes sujétions de découpe, démontage et manutention ; - La déconnexion et l'obturation provisoire ou définitive des branchements existants ; - Le tri, le chargement, le transport et l'évacuation des matériaux déposés vers une filière agréée, y compris frais de décharge ; - Le remblaiement des fouilles en matériaux conformes, avec compactage par couches successives ; - La remise en état des emprises (chaussées, trottoirs, espaces verts...) à l'identique ou selon les prescriptions du marché ; - Toutes sujétions liées à l'accès, à la circulation, à la signalisation, à la sécurité du chantier et au maintien des réseaux en service. Le prix comprend toutes fournitures, main-d'œuvre, matériels et sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux, conformément aux règles de l'art et aux prescriptions du marché.	
	le mètre linéaire :	
3.6	Renforcement canalisation faible charge	
	Ce prix rémunère, au mètre carré, la réalisation d'un dispositif de renforcement au droit d'une canalisation neuve d'assainissement des eaux pluviales, rendue nécessaire par une hauteur de couverture insuffisante, afin d'assurer sa tenue mécanique vis-à-vis des charges roulantes et des sollicitations extérieures. Les travaux de terrassement, de pose de la canalisation et de remblaiement courant étant rémunérés par ailleurs, le présent prix comprend uniquement les prestations spécifiques de renforcement, à savoir : - Les études d'exécution et le dimensionnement du dispositif de renforcement ; - La préparation du support au droit de la canalisation (réglage, mise à niveau, mise en place éventuelle d'un lit de forme adapté) ; - La fourniture et la mise en œuvre du dispositif de renforcement (enrobage béton, dalle de répartition, plaques ou coquilles de protection, ou procédé équivalent validé par la maîtrise d'œuvre) ; - La réalisation des ouvrages de répartition des charges au-dessus de la canalisation ; - Toutes sujétions de mise en œuvre liées à la présence de la canalisation (maintien en position, protection pendant coulage, etc.) ; - Les contrôles nécessaires à la bonne exécution du renforcement.	

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY

Dossier de consultation des entreprises

BPU / DQE – LOT 2

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
	Le prix comprend toutes fournitures, main-d'œuvre, matériels et sujétions nécessaires à la parfaite exécution des prestations, conformément aux règles de l'art et aux prescriptions du marché.	
	le mètre carré :	

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY**Dossier de consultation des entreprises****BPU / DQE – LOT 2**

N° des prix	Désignation des ouvrages et définition (prix en toutes lettres)	Prix HT (en chiffres)
4 - Réfections		
4.1	Réfection dalle béton	
	Ce prix rémunère, au mètre carré, la réfection de la dalle en béton armé de plateforme portuaire, d'épaisseur 30 cm, au droit des travaux de pose de caniveau à fente et de canalisation, sur une largeur de 1,00 m de part et d'autre de ces ouvrages. Il comprend notamment : - Les études d'exécution et le calepinage des zones à reprendre ; - Le sciage soigné des rives de la dalle existante afin d'obtenir des arêtes franches et régulières ; - La démolition et l'évacuation de la dalle existante sur l'emprise définie, sur toute son épaisseur, y compris tri, chargement, transport et mise en décharge agréée ; - La préparation du fond de forme (réglage, compactage, remise à niveau) en lien avec les travaux de pose du caniveau et de la canalisation exécutés par ailleurs ; - La fourniture et la mise en œuvre des armatures (treillis soudés et aciers complémentaires), avec respect des enrobages adaptés au milieu marin ; - La fourniture et la mise en œuvre d'un béton armé d'épaisseur 30 cm, adapté au milieu marin, de classe d'exposition XS3, y compris vibration, réglage, mise à niveau, finition de surface (aspect compatible avec la plateforme existante) et cure du béton ; - La réalisation des joints (construction, fractionnement et raccordement à l'existant) ; - Toutes sujétions de liaison avec les ouvrages existants (reprise des interfaces, ancrages, continuité structurelle) ; - La remise en état des abords et le nettoyage de la zone de chantier. Le prix comprend toutes fournitures, main-d'œuvre, matériels et sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux, conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions du marché, notamment en environnement maritime.	
	le mètre carré :	

Complété quant au prix par l'Entrepreneur soussigné

Fait à, le

L'Entrepreneur

REHABILITATION DES OUVRAGES PORTUAIRES DU PORT DE COMMERCE DE GALISBAY**Dossier de consultation des entreprises****BPU / DQE – LOT 2**

N° des prix	Désignation des ouvrages	Unité	PU	Qté	Montant brut
	1 - Prestations générales				
1.1	Installation de chantier	FT	€	1	€
1.2	Établissement et gestion du PAQ, campagne d'essais, contrôles internes et externes	FT	€	1	€
1.3	Etudes d'exécution, d'organisation et de méthodes	FT	€	1	€
1.4	Dossier des ouvrages exécutés	FT	€	1	€
	2 - Libération des emprises, démolitions et déplacement d'ouvrages				
2.1	Dépose de caniveau grille existant	ML	€	90	€
	3 - Assainissement des eaux pluviales				
3.3.1	Canalisation Ø400 PVC CR8 y/c tranchée	ML	€	35	€
3.2	Caniveau fente E600	ML	€	90	€
3.3	Regards de visite Ø600mm y compris tampon	U	€	2	€
3.4	Bouche d'égout 700x 700 mm y compris grille	U	€	4	€
3.5	Obstruction d'ancienne canalisation	ML	€	35	€
3.5	Dépose d'ancienne canalisation	ML	€	30	€
3.6	Renforcement canalisation faible charge	M2	€	85	€
	4 - Réfections				
4.1	Réfection dalle béton	M2	€	325	€
			TOTAL		€

Complété par l'Entrepreneur soussigné

Fait à, le

L'Entrepreneur